

Programme de formation

Cadres dirigeants : prévenir les violences et harcèlements sexistes et sexuels - (VHSS)

Objectifs :

82% des salariées sont régulièrement confrontées au sexisme au travail (BVA, 2021) et 1 femme sur 3 a déjà été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle (IFOP, 2018). Le sexisme et les violences sexuelles au travail ont pourtant des conséquences dramatiques. Avec ce module, nous donnons à vos équipes les clés pour comprendre le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail, maîtriser les obligations légales et savoir agir en conséquence.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les conséquences du sexisme au travail
- identifier les agissements sexistes et les violences sexuelles et y réagir
- appréhender les risques des violences sexistes et sexuelles au travail
- connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles
- agir en cas de signalement

A l'issue de cette formation, l'entreprise sera en mesure de garantir à ses équipes un cadre de travail non sexiste et non violent.

Publics et prérequis :

Ce module est destiné aux cadres-dirigeants.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle alterne des temps d'apports théoriques avec de nombreuses mises en situation personnelles et questionnements sur les pratiques quotidiennes des participants. Cette formation est très adaptative en temps réel. Des éclairages extérieurs sur d'autres établissements issus de l'expérience du formateur seront apportés.

Durée :

7 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre les violences sexistes et sexuelles au travail
les chiffres des violences sexistes et sexuelles aujourd'hui
la mécanique du sexisme et des stéréotypes

le terreau des violences sexistes et sexuelles
les risques du sexisme pour l'individu, le collectif de travail et pour l'organisation en tant qu'employeur
les conséquences des violences sexistes et sexuelles sur la personne, le collectif de travail et l'organisation

Identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles au travail
les définitions légales : agissement sexiste, injure sexiste, discrimination fondée sur le sexe, harcèlement sexuel
exemples et jurisprudences

Connaître les obligations de l'employeur
les obligations de l'employeur en matière de violences sexistes et sexuelles
les actions à entreprendre en tant que témoin, victime ou manager
les sanctions et procédures (disciplinaires, civiles et pénales)

Être acteur ou actrice de la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles dans son organisation
les interlocuteurs clés en interne et externe
les réactions en tant que victimes ou témoins en cas de sexisme ou de violences sexuelles
les réactions du manager en cas de sexisme
le traitement d'un signalement
la gestion d'une crise liée à un cas de violence sexuelle

Mises en situation à partir de cas concrets apportés par les stagiaires

Temps d'échanges et de partages d'expériences guidés et commentés par la formatrice

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

En amont de la formation pour se préparer une série de documents numériques brefs seront accessibles via l'Espace numérique stagiaires-intervenants. A l'issue de la formation, un support informatique sera remis aux participants.